

Conseil de quartier

« Centre »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 25 MAI 2023

Présents : M. MIALLET (président du conseil de quartier), M. BLANCHARDON (vice-président du conseil de quartier), M. GABERT, M. GARDETTE, M. COURT, M. KNEPPER, Mme NOISETTE, M. PILONCHERY, M. ROYER, M. TREMSAL.

Représentants de la mairie : Mme CREUZET (Maire), M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIÉUX (responsable de la direction générale)

Mme Sabrina Rodriguez Carabina est candidate pour intégrer le conseil de quartier, encouragée par Mme le Maire. Elle est intégrée immédiatement et rejoint l'assemblée.

1/ présentation du centre de soins non programmés URG+

M. Pierre SZYMEZAK est médecin urgentiste, associé gérant de URG+, le centre de soins non programmés installé dans l'ancienne école des Plaines depuis avril 2022. Le centre a accueilli 18 000 patients depuis son ouverture, avec un docteur présent tous les jours de 10h à 22h : 20% en pédiatrie, 60% des patients jusqu'à 60 ans, 20% de plus de 60 ans.

L'objectif des médecins associés de ce centre est de lutter contre les déserts médicaux et de désengorger les urgences, sans concurrence avec les médecins traitants car ils n'assurent pas de suivi médical des patients. Ils sont intégrés dans la permanence de soins du territoire, en lien avec le Samu et l'hôpital.

Le déménagement du centre de soins pour aller à côté de la gare du Coteau sur la route de Commelle est prévu à la fin de cette année : le permis de construire a été accordé et les travaux commenceront cet été.

Question des conseillers : est-ce qu'un stationnement est prévu au prochain centre ? Oui 7 places sont prévues derrière le bâtiment, en plus des places alentours.

2/ Projet de parc des berges du Rhins

M. COLLET commente en direct le clip de présentation du projet : il s'agit d'un projet à haute valeur environnementale, conçu en association avec les fédérations de chasse et de pêche de la Loire. Trois grands changements ont guidé le projet : la création d'une voie verte le long de la rivière, un nouvel accès par le parking de la Glacière et une connexion avec le parc Bécot.

A cette occasion, 120 arbres seront plantés, une mare et une haie bocagère seront créés. Le chantier démarre la semaine prochaine, jusqu'à la fin de l'année.

3/ aménagement de jeux d'eau dans le parc Bécot

M. COLLET rappelle la volonté de la municipalité d'offrir à la population des activités ludiques et aquatiques dans le parc Bécot. Un clip de présentation est projeté à

l'assemblée et commenté : le chantier a démarré il y a quelques semaines avec l'objectif d'une ouverture début juillet. L'eau utilisée est en circuit fermé, donc non concernée par les restrictions d'eau. Elle est bien sûr nettoyée et contrôlée quotidiennement par un système autonome. L'espace sera ouvert de 10h30 à 18h tous les jours, en libre accès. En 2024, il est prévu d'installer deux mâts de brumisation supplémentaires.

En cas de trop grande affluence, le maire demande aux adultes de surveiller leurs enfants et d'être responsables dans l'utilisation et le partage de l'espace.

Question des conseillers : est-ce que du mobilier est prévu pour stocker les chaussures ou pour se changer ? C'est une bonne idée, M. COLLET va étudier la question avec les services. *Un meuble à chaussures a depuis été fabriqué par les services et sera posé dès cette saison.*

Les conseillers approuvent ce projet pour les familles.

4/ Les grands rendez-vous sportifs

La ville se prépare à accueillir cet été deux événements cyclistes de niveau mondial : l'arrivée du Critérium du Dauphiné le mardi 6 juin et le passage du Tour de France le jeudi 13 juillet. Les habitants sont invités à assister nombreux à ces fêtes populaires. Un appel à bénévoles a été transmis aux conseillers pour les postes de signaleurs, coordonnés par le comité des fêtes.

5/ les rendez-vous festifs

La fête de la musique est annoncée le mercredi 21 juin dans l'avenue de la Libération, ainsi que la Summer Fiesta le 12 juillet, en partenariat avec le centre socioculturel et le comité des fêtes.

6/ retour sur les commissions

Rue Dorian : la mise en sens unique est effective, mais il est demandé une attention sur les passages piétons.

Giratoire Parmentier République : L'amélioration de la fluidité est appréciée par les riverains et les conducteurs. Après une phase de test, la sortie de la rue de la Glacière se fera par un cédez-le-passage.

Square Fernier : le remplacement des haies de buis secs est en cours, une première partie se fera ce printemps. L'implantation d'un 3^e panneau d'informations led devant ce square est annoncée.

7/ questions diverses

- Ecole du centre : Quid de l'habillage des plots béton devant la sortie de l'école dans l'avenue Parmentier ? Ils doivent rester en place de manière pérenne pour des questions de sécurité. Un habillage esthétique ou un remplacement par des bacs de plantes peut être envisagé, à travailler en commission.
- Ecole Saint Marc : à la demande du conseil de quartier, les plots devant l'école ont été légèrement déplacés pour permettre le passage des voitures. Les problèmes de stationnements perdurent sur cette place. Un changement du marquage devant l'école en cours de réflexion pour améliorer la fluidité de la circulation.

Madame le Maire rappelle que la concentration de 3 écoles dans ce périmètre de centre-ville génère des problèmes de stationnement insolubles en l'état actuel des possibilités.

- Rue Dorian : il est demandé une place de stationnement supplémentaire. La question sera étudiée par les services.
- Rue Lamartine : la demande de passage de la police les jours d'alternance du stationnement a été transmise et mise en place.
- Fonctionnement des audiences foraines : Il s'agit d'une procédure pour désengorger les tribunaux et accélérer les procédures. Les dossiers sont instruits en mairie et transmis au Procureur, puis jugés en mairie qui transmet une proposition au Procureur. Cette action devrait permettre un traitement des litiges plus rapide avec un cadre plus rassurant pour les plaignants. Les premières audiences foraines se dérouleront en juillet en mairie du Coteau.
- Avenir de l'école maternelle du centre : les conseillers demandent si elle est appelée à disparaître ? Le maire assure que non, mais une réflexion politique est en cours pour la rénovation d'un groupe scolaire du centre d'ici 10 ans.
- Les conseillers demandent au président et vice-président l'organisation de commissions de travail.